



Possibilité de carrière

La Commission des services financiers et des services aux consommateurs est l'organisme de réglementation responsable des assurances, des services à la consommation, des *credit unions*, des coopératives, des sociétés de prêt et de fiducie, des pensions et des valeurs mobilières. Nous offrons aux consommateurs l'information dont ils ont besoin pour comprendre les décisions financières qu'ils doivent prendre et devenir des consommateurs avertis. La FCNB est une société de la Couronne indépendante dont les activités sont financées par les droits réglementaires versés par les professionnels des secteurs réglementés.

Elle offre aux professionnels enthousiastes la possibilité de jouer un rôle crucial dans l'exécution de son mandat.

Conseillère ou conseiller juridique chargé des politiques – Bureau de Fredericton

La Commission est à la recherche d'un juriste professionnel et compétent pour la prestation de services juridiques et l'élaboration des politiques qui encadrent les activités réglementées par la Division des pensions et des assurances de la Commission. La personne choisie travaillera au sein de la Division du contentieux à partir du bureau de Fredericton.

À titre de conseillère ou conseiller juridique, la personne choisie effectuera des recherches et préparera des notes d'information à la Commission au sujet de propositions législatives et réglementaires et recommandera des modifications législatives à l'appui d'initiatives ministérielles. Elle assurera la liaison avec les surintendants des pensions et des assurances des autres autorités canadiennes, l'organisme fédéral de réglementation des assurances et des pensions (BSIF), les dirigeants de l'industrie et les associations du secteur relativement aux enjeux touchant l'industrie des assurances et des pensions. Elle formulera aussi des recommandations visant l'élaboration des politiques et des procédures réglementaires de la Division des assurances et des pensions. Elle fournira un avis sur l'interprétation et l'application de la *Loi sur les prestations de pension*, de la *Loi sur les régimes de pension du personnel des foyers de soins*, de la *Loi sur les assurances*, de la *Loi de la taxe sur les primes d'assurance* et de la *Loi sur les compagnies d'assurance spéciale* et aidera à déterminer les dispositions législatives qui ont besoin de réforme. Ce poste relève du codirecteur du Contentieux.

Conditions de candidature :

- Licence en droit;
- Cinq années ou plus d'expérience de travail pertinente;
- Au moins trois de ces années d'expérience devant avoir été acquises dans le domaine des pensions ou des assurances;
- Connaissance des secteurs des pensions et des assurances et de ses pratiques ainsi que du fonctionnement général du gouvernement;
- Capacité à prendre des décisions de manière autonome;
- Capacité à analyser en profondeur des enjeux;
- Aptitudes supérieures à la recherche, à l'analyse, à la rédaction et à la communication;
- Capacité à interagir efficacement avec les cadres supérieurs de la fonction publique et les dirigeants de l'industrie;
- Expérience en règlement de différends et en négociation;

- Compétences requises pour établir des relations avec le public;
- Le bilinguisme constitue un atout.

La Commission des services financiers et des services aux consommateurs (FCNB) offre aux membres de son personnel une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels ainsi que des possibilités exceptionnelles de se perfectionner et de relever des défis. Si vous désirez devenir un rouage essentiel de notre équipe, nous vous invitons à nous faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de présentation à l'adresse suivante :

Commission des services financiers et des services aux consommateurs
À l'attention de l'agente des ressources humaines
Courriel : Information@fcnb.ca

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce poste, veuillez consulter le site Web de la Commission à l'adresse www.fcnb.ca ou communiquez avec l'agente des ressources humaines au 506 643-7858.